

Epreuve comptant pour le
"Trophée Crédit Agricole Mozaïc"

6ème GRAND PRIX CYCLISTE de la Jeunesse

09 juillet 2017

Guipry-Messac (35)



Crédit Photo Barbara Guesdon



Parrainage de
Jean-Cyril Robin

- 09h00 Contre la montre
- 13h00 Individuels Juniors
- 14h00 Ecole de Cyclisme
- 14h15 Juniors en Ligne
(Départ Super U Guipry)
- 14h25 Minimes
- 14h30 Cadets



Guipry - Messac



Organisé par le



Vélo Club Guipry-Messac

<http://vcgm.jimdo.com>

6ème Grand Prix Cycliste de la Jeunesse Guipry-Messac

6ème Manche du Trophée Crédit Agricole Mozaic

DIMANCHE 9 Juillet 2017

Comité d'organisation

Président d'Honneur	: M. Laurent JUDAIS
Direction de l'Organisation	: M. Rémy JUDAIS
Secrétariat	: M. Yann BALLOUARD
Responsables Sécurité	: M. Mickaël PINARD & Mickaël PROVOST
Circuit Arrivée	: M. Laurent JUDAIS
Responsable Motards	: M. Jean-Yves HELIGON
Classement Grimpeurs	: M. Lionel DALIBOT
Dossards	: M. Patrice LAMBERT (Redon OC)
Service Médical	: Maison Médicale 64 Avenue de la Gare Messac et
Medic'ouest sur parcours en ligne	
Ambulances	: Ambulances Tizon Guipry
Animateur	: M. Christian JOSSO
Liaison Radio	: Hermine Course
Moto information	: AMS
Moto commissaire	: AMS
Ardoisier	: M. David GUERRIER
Voitures Neutres	: 2 Véhicules neutres
Vidéo Finish	: Redon OC
Classement Informatique	: Redon OC
Car Balai	: SUPER U
Camion Balai	: M. Yvon Le CLEUYOU – Véhicule Super U

Collège des commissaires

Président de Jury	: M. Dominique TREMAUDAN
Arbitre 1	: Mme Christelle GARNIER
Arbitre 2	: M. Jean Claude MERDRIGNAC
Juge à l'Arrivée	: M. Ludovic DUCLOYER
Chronométrateur 1	: Mme Typhanie DELORY
Chronométrateur 2	: M. Ludovic JOUAN

Bureau du Vélo Club Guipry-Messac



Président	: M. Laurent JUDAIS
Vice-président	: M. David GUERRIER
Trésorier	: Mme Anne CHEVAL
Trésorier adjoint	: M. Jean-Charles CHOMA
Secrétaire	: M. Lionel DALIBOT
Secrétaire adjoint	: M. Yann BALLOUARD

Règlement

ARTICLE 1. Organisation

Le 6^{ème} Grand Prix Cycliste de la Jeunesse Guipry-Messac est organisé par le **Vélo Club Guipry Messac** sous le contrôle technique du Redon OC, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le Dimanche 9 Juillet 2017.

ARTICLE 2. Type d'épreuve et participation

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Hommes Juniors (17/18 ans). Elle est inscrite au calendrier de la FFC en classe 1.32 (396/20) pour le classement général, Grille 106 47/5 pour le Contre la montre, grille 106 47/5 pour la course en ligne, et pour le classement grimpeur grille 230/4.

ARTICLE 3. Engagements

Les engagements se font par internet, engagement clos le jeudi 6 juillet 2017 à 20H00

Pour plus d'infos et ordre de départ : contact par mail à ludo.ducloyer@orange.fr

Le tarif d'engagement est de 7 € par coureur et par épreuve (Contre La Montre et épreuve en ligne).

ARTICLE 4. Permanences

La remise des dossiers, dossards et des plaques de cadre se feront à **la Salle Alexis Moison de 7H45 à 8h45**. L'émargement se fera au départ du contre la montre

La réunion des directeurs techniques se déroulera à 13H15 à la **Salle Alexis Moison (Guipry-Messac)**. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du jury des commissaires.

ARTICLE 5. Contrôle des développements

Le contrôle des développements se fera 20 mètres avant la ligne de départ du contre la Montre au rythme des départs. Pour l'après midi il se fera sur **le parking du magasin Super U, Avenue du Port à partir de 13h45**.

Le développement autorisé est de 7,93 mètres. Une fois le vélo contrôlé, celui-ci devra rester sur place.

ARTICLE 6. Radio tour

Les informations courses sont émises par radio. Des postes seront fournis par HERMINE COURSE moyennement une vacation si besoin :

- pour la course en ligne à partir de 13h **sur le parking du magasin Super U, Avenue du Port**
- pour le CLM à partir de 7h30 **place de la salle Jarnier (Guipry-Messac)**

ARTICLE 7. Départ

Le départ du Contre La Montre est fixé à 9H avec un départ toutes les minutes sur une base de 120 engagés ou bien avancé si nécessaire.

Le départ fictif de la course en ligne sera donné à 14h15 **sur le parking du magasin Super U (Avenue du Port)**. Les coureurs seront neutralisés pendant 4,2 km jusqu'au **kilomètre 0 (Rue Saint-Augustin, à Messac)** ou le départ officiel sera donné lancé ou arrêté en cas de problème à 14h30.

ARTICLE 8. Assistance neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures, avec mécanicien à bord. Les directeurs sportifs des voitures N°1 à 5 mettront 2 roues (avant et arrière en 14 dents) dans la voiture neutre N°1, les Directeurs sportifs des voitures N°6 à 10 mettront 2 roues (avant et arrière en 14 dents) dans la voiture neutre N° 2.

Le parcours du Contre la montre sera marqué au sol par des flèches bleues et avec un décompte de kilomètres sur panneau.

Le parcours de la Course en ligne sera marqué au sol par des flèches rouges et indiqué verticalement par des flèches noires sur fond jaune.

ARTICLE 9. Ravitaillement

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du km 50 et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée. Une zone de ravitaillement sera marquée à partir du kilomètre 50 et sur 1 km.

ARTICLE 10. Arrivée

L'arrivée est jugée sur un circuit de 5,4 km à parcourir 5 fois, avec 6 passages sur la ligne d'arrivée. Les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés à l'entrée du circuit. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 11. Classement général Individuel

Le classement général individuel sera jugé par addition des temps réalisés le matin sur le Contre la montre et ceux jugés par le juge à l'arrivée au terme de l'épreuve en ligne sur la ligne d'arrivée située avenue du Port Guipry-Messac sous la banderole « ARRIVEE ».

Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

ARTICLE 12. Classement Junior 1ère année

Le classement des juniors 1^{ère} année est établi en fonction du classement général individuel et est ouvert aux coureurs ayant 17 ans dans l'année (né en 1999).

ARTICLE 13. Classement « Meilleur Grimpeur »

Le classement du « Meilleur Grimpeur » sera obtenu par l'addition des points obtenus aux 5 classements intermédiaires.

Deux niveaux de catégories composent ce classement.

Il est attribué les points suivants dans chacune de ces catégories :

Côtes de premières catégories :

Au 1^{er} : 10 points,
Au 2^{ème} : 6 points,
Au 3^{ème} : 4 points,
Au 4^{ème} : 2 points.

Côtes de deuxièmes catégories :

Au 1^{er} : 5 points,
Au 2^{ème} : 3 points,
Au 3^{ème} : 2 points,
Au 4^{ème} : 1 point.

En cas d'égalité au classement général final, il est fait application des critères suivant, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

Nombre de premières places dans les côtes de 1^{ère} catégorie,
Nombre de premières places dans les côtes de 2^{ème} catégorie,
Meilleure place à l'arrivée.

Pour figurer au classement du meilleur grimpeur, le coureur doit terminer l'épreuve dans les délais réglementaire.

Les 5 classements attribuant des points pour ce classement sont :

- Km 9,8 : Côte des Corbinières (2^{ème} catégories)
- Km 16,2 : Côte de Saint-Ganton (**1^{ère} catégories**)
- Km 47,3 : Centre bourg de Saint-Malo de Phily (2^{ème} catégories)
- Km 55,3 : Côte de la Hamonais – Pléchatel (**1^{ère} catégories**)
- Km 81,3 : Côte du Châtelier (2^{ème} catégories)

ARTICLE 14. Classement par équipe

Le classement par Equipe sera obtenu par l'addition des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe.

En cas d'égalité, la place du premier coureur de chaque équipe concernée par cette égalité départagera celles-ci.

ARTICLE 15. Protocole

Le protocole est divisé en 3 parties :

1. Protocole du Contre La Montre

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium situé à proximité de la ligne d'arrivée à Guipry-Messac pour la remise des gerbes :

- ➔ Les trois premiers du Contre La Montre

Un maillot jaune distinctif sera remis au vainqueur du Contre La Montre qui devra le porter lors de la course en ligne de l'après midi.

2. Protocole à l'issue de la course en ligne au podium :

- ➔ Les trois premiers de l'épreuve en ligne
- ➔ Le meilleur grimpeur

3. Protocole Officiel 30 minutes après l'arrivée dans la salle des fêtes de Guipry avenue du port obligatoire pour :

- ➔ Les trois premiers de l'épreuve en ligne
- ➔ Le meilleur grimpeur
- ➔ Les trois premiers du Contre La Montre

Puis après délibération des commissaires :

- ➔ Le meilleur junior 1^{ère} année du classement général de la journée
- ➔ Le premier coureur du Redon OC du classement général de la journée
- ➔ Les trois premiers du classement général de la journée
- ➔ La meilleure équipe (3 premiers coureurs) du classement général de la journée
- ➔ Le premier du Challenge Crédit Agricole Mozaïc

ARTICLE 16. Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet à la **Salle Alexis Moison**, route de Lohéac.

ARTICLE 17. Prix

Les grilles de prix de la tarification 2017 de la FFC retenues par l'organisateur s'appliqueront pour le Contre La Montre, la course en ligne et le classement général.

ARTICLE 18. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable et sera mis en œuvre par le jury des commissaires.

**Un plateau repas froid au prix de 10 euros est à réserver
avant le lundi 3 juillet 20H auprès de Mme Hervé
Marilyne tél : 06 70 73 19 72**

Schéma de la caravane

A L'AVANT DE LA COURSE

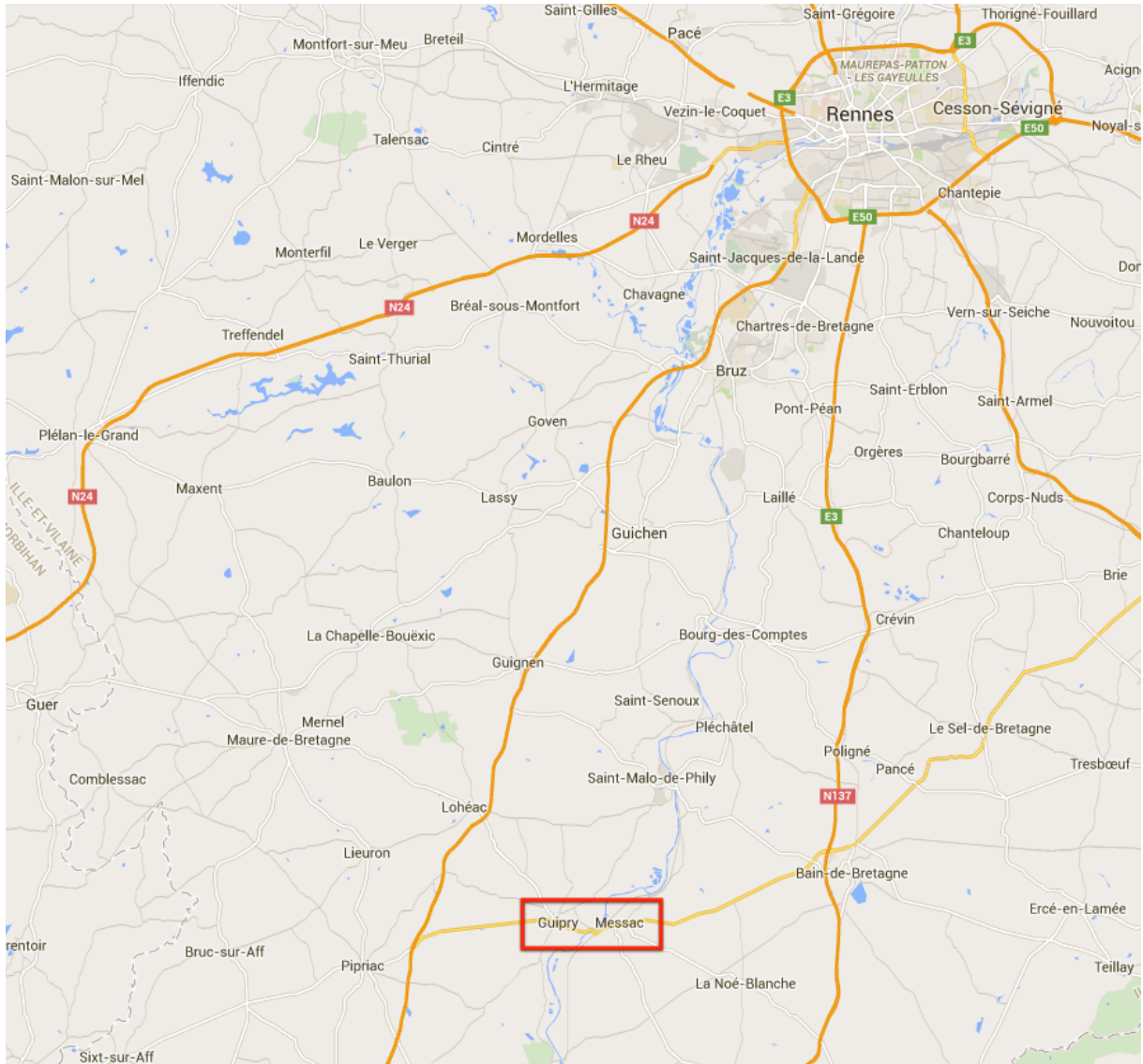
1. Voiture ouvreuse (signalétique course cycliste – sonorisation) Crédit Agricole
2. Voiture Directeur Organisation
3. Voiture liaison radio + téléphone : Hermine Course
4. Voiture invités
5. Voiture invités
6. Voiture Chronomètres – Juge à l'arrivée
7. 1ère Voiture dépannage neutre
8. Voiture commissaire
9. Moto Commissaire - Arbitre
10. Moto Ardoisier
11. Moto info

PELTON

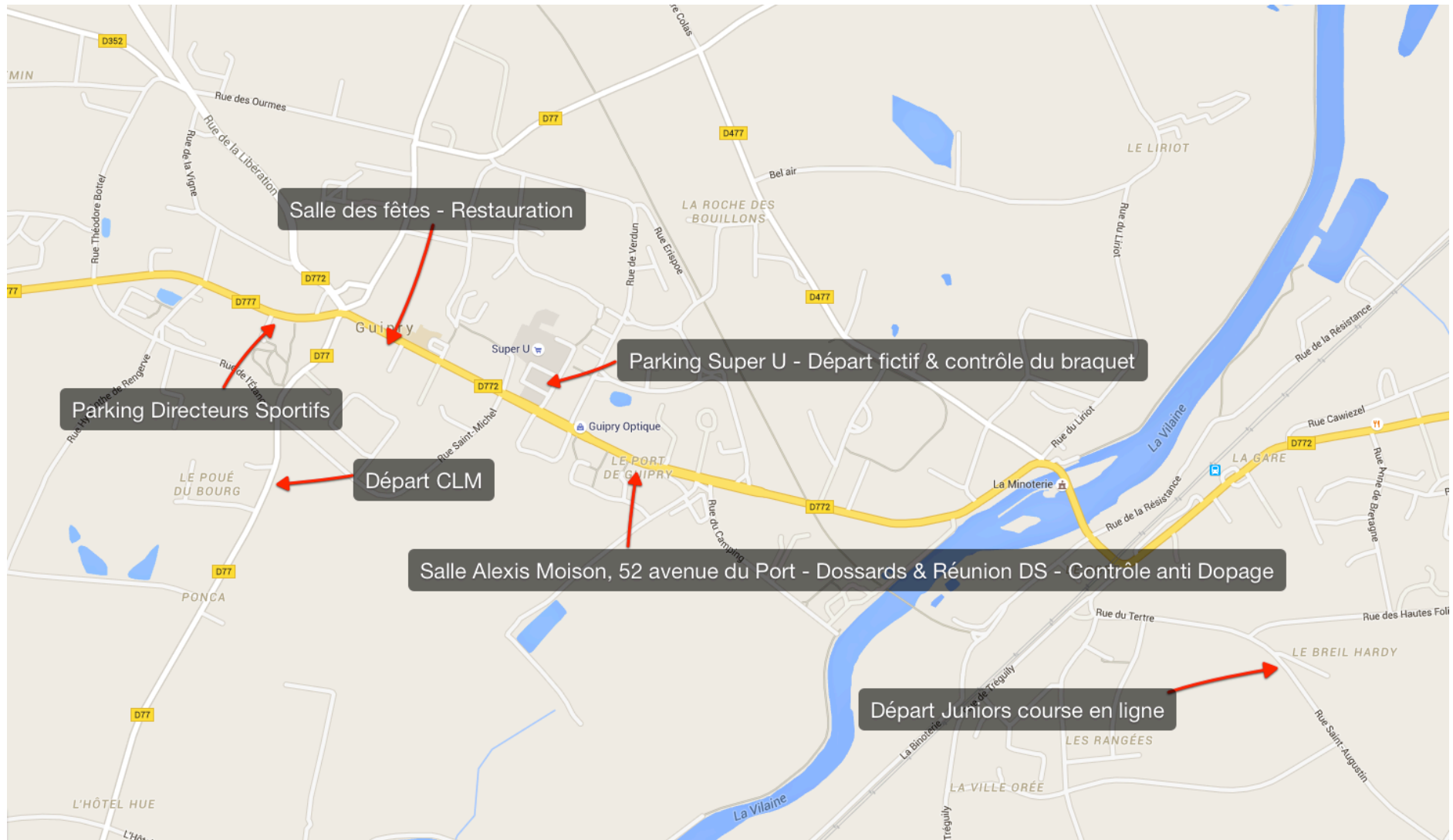
A L'ARRIERE DU PELTON

12. Voiture Président du Jury
13. Voiture médecin
14. 2^{ème} Voiture Commissaire
15. 2^{ème} Voiture dépannage neutre
16. Toutes les voitures Directeurs Sportifs
17. Ambulance
18. Car Balai
19. Camion Balai

Plan de situation



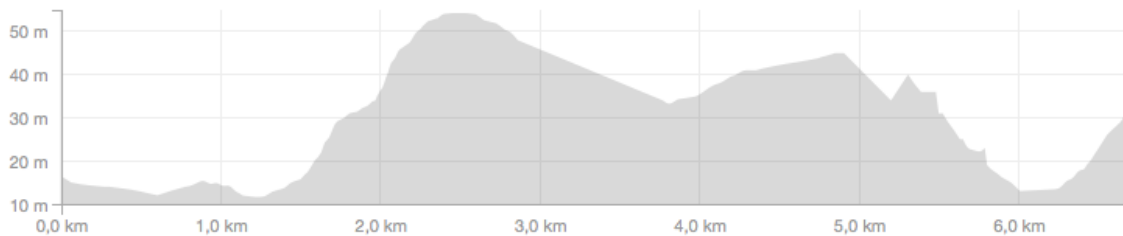
Plan du site de départ – Guipry



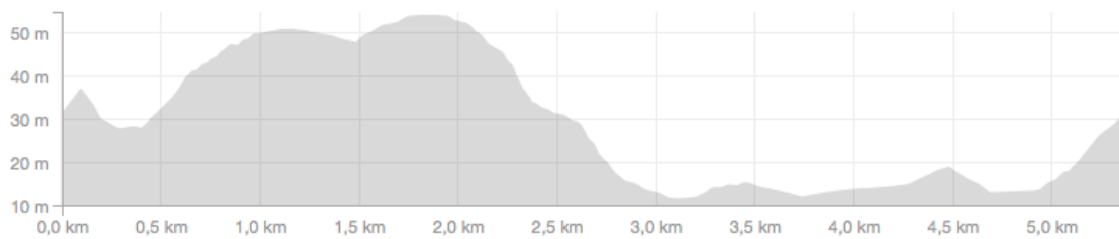
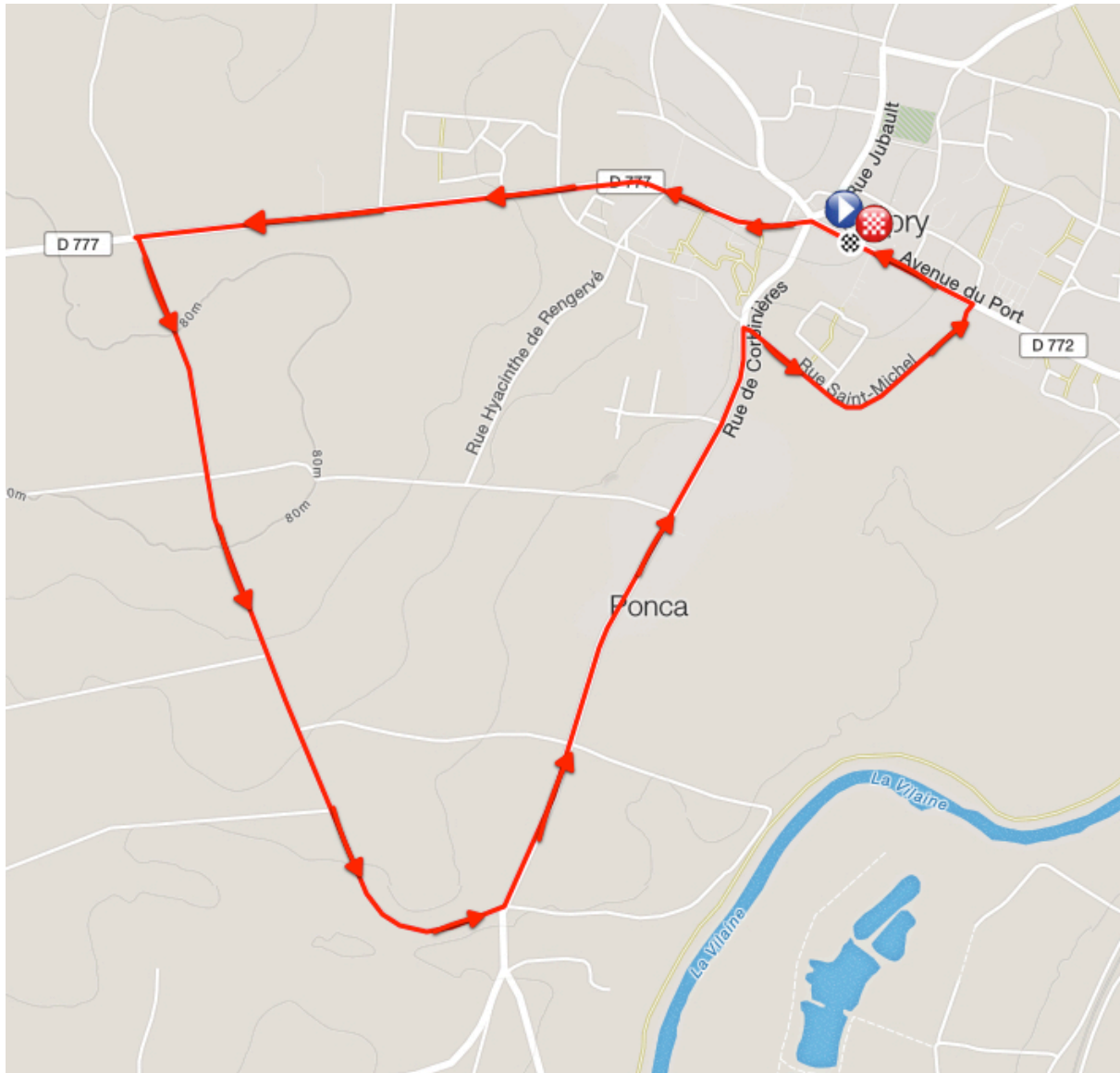
Parcours neutralisé



Contre la montre Juniors



Circuit Minime, Cadet et final Juniors



Itinéraire de la course en ligne

ITINERAIRE DU 6ème GRAND PRIX DE LA JEUNESSE DE GUIPRY-MESSAC DU 9 JUILLET 2017										
N°Route	Communes traversées par l'épreuve JUNIOR Guipry/Messac	MG	Kilométrages			km/h			DG	
			restant	partiel	fait	38	40	42		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Parking Super U				14:15	14:15	14:15		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Passage Ligne d'arrivée								
VC	GUIPRY-MESSAC	Rue de l'étang + Rue st michel								
D 772	GUIPRY-MESSAC	Avenue du port								
Rue St Augustin	GUIPRY-MESSAC	Départ réel KM 0	119,4			14:30	14:30	14:30		
D 69/D53	GUIPRY-MESSAC	Carrefour de Pily	115,8	3,6	3,6	14:35	14:35	14:35	DG	
D 53	GUIPRY-MESSAC	Château de Boeuvres	112,6	3,2	6,8	14:40	14:40	14:39		
D 53	GUIPRY-MESSAC	PN 24 de Boeuvres	112	0,6	7,4	14:41	14:41	14:41	DG	
D 53	GUIPRY-MESSAC	Bas de la cote des Corbinières	110,6	1,4	8,8	14:43	14:43	14:42		
D 53	GUIPRY-MESSAC	Sommet des Corbinières	MG 109,6	1	9,8	14:45	14:44	14:44		
D 127	Langon	Tunnel SNCF	107,9	1,7	11,5	14:48	14:47	14:46	DG	
D 127/D 54	Langon	Port de Roche	106,6	1,3	12,8	14:50	14:49	14:48		
D54	Saint Ganton	Le Bourg (Points Doublés)	MG 103,2	3,4	16,2	14:55	14:54	14:53	X 2	
D 54	Saint Ganton	Carrefour de la Manchonnais	100,4	2,8	19	15:00	14:58	14:57	DG	
D 77	Saint Ganton	Village des Emalleries	96,1	4,3	23,3	15:06	15:04	15:03		
VC	GUIPRY-MESSAC	Renino	93,9	2,2	25,5	15:10	15:08	15:06		
VC	GUIPRY-MESSAC	Plassac	92,1	1,8	27,3	15:13	15:10	15:09		
D777	GUIPRY-MESSAC	Courteville	89,4	2,7	30	15:17	15:15	15:12		
VC	PIPRIAC	Le Bois Gory	88,4	1	31	15:18	15:16	15:14		
D 352	LIEURON	Rond point ZA Courbouton	86,9	1,5	32,5	15:21	15:18	15:16		
D 252	LOHEAC	Village de Courbouton	86,4	0,5	33	15:22	15:19	15:17		
D 50	LOHEAC	Mancir de L'automobile	83,6	2,8	35,8	15:26	15:23	15:21		
D 772	LOHEAC	Bourg de Lohéac	82,4	1,2	37	15:28	15:25	15:22		
D 177 / D 49	GUIPRY-MESSAC	Carrefour de Montpertuis	80	2,4	39,4	15:32	15:29	15:26		
D 42	St Malo de Phily	Bas de la côte de la Bruère	73,4	6,6	46	15:42	15:39	15:35		
D 42	St Malo de Phily	Centre Bourg	MG 72,1	1,3	47,3	15:44	15:40	15:37		
D42	St Malo de Phily	Zone de Ravitaillement Début	71,4	0,7	48	15:45	15:42	15:38		
D42	St Malo de Phily	Zone de Ravitaillement Fin	70,4	1	49	15:47	15:43	15:40		
VC	St Senoux	Bas de la cote de Cambrée (épingle à cheveux)	68,4	2	51	15:50	15:46	15:42		
D 42	Piéchâtel	Pont et passage à niveau SNCF No 15	65,6	2,8	53,8	15:54	15:50	15:46		
VC	Piéchâtel	Bas de la cote de la Hamonnais	65,2	0,4	54,2	15:55	15:51	15:47	DG	
VC	Piéchâtel	Haut de la cote de la Hamonnais (Points Doublés)	MG 64,1	1,1	55,3	15:57	15:52	15:49	X2	
VC	Piéchâtel	La Faroulais	62,4	1,7	57	16:00	15:55	15:51		
D 42	Piéchâtel	Le Sapin	60,9	1,5	58,5	16:02	15:57	15:53		
D 42	Bain de BTG	Carrefour caserne des pompiers	56,6	4,3	62,8	16:09	16:04	15:59		
VC	Bain de BTG	Domaine du coudrais	55,9	0,7	63,5	16:10	16:05	16:00		
D 53	Bain de BTG	Carrefour de la filouzais	54,1	1,8	65,3	16:13	16:07	16:03		
D 53	La Noé Blanche	Carrefour les quatres routes	51	3,1	68,4	16:18	16:12	16:07		
VC	La Noé Blanche	Centre Bourg direction le Gd Fougray	50,1	0,9	69,3	16:19	16:13	16:09		
VC	La Noé Blanche	ferme de st joseph	45	5,1	74,4	16:27	16:21	16:16		
VC	St Anne/Vilaine	le Moulin de belle Née	43,9	1,1	75,5	16:29	16:23	16:17		
VC	St Anne/Vilaine	Bas de la cote des anges	40,9	3	78,5	16:33	16:27	16:22		
VC	GUIPRY-MESSAC	Le Chatelier	MG 38,1	2,8	81,3	16:38	16:31	16:26		
D 53	GUIPRY-MESSAC	Carrefour de la Halais	37	1,1	82,4	16:40	16:33	16:27		
D127	GUIPRY-MESSAC	Pont de St Marc	33,8	3,2	85,6	16:45	16:38	16:32		
D 127	GUIPRY-MESSAC	Malon	30,8	3	88,6	16:49	16:42	16:36	DG	
D 127	GUIPRY-MESSAC	Entrée sur le circuit	29,4	1,4	90	16:52	16:45	16:38		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Premier passage sur la ligne d'arrivée	27	2,4	92,4	16:55	16:48	16:42		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Fin du 1 er tour	21,6	5,4	97,8	17:04	16:56	16:49		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Fin du 2 eme tour	16,2	5,4	103,2	17:12	17:04	16:57		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Fin du 3 eme tour	10,8	5,4	106,6	17:21	17:12	17:05		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Fin du 4 eme tour	5,4	5,4	114	17:30	17:21	17:12		
D 772	GUIPRY-MESSAC	Fin du 5 eme tour et arrivée		5,4	119,4	17:38	17:29	17:20		
Attribution des points aux 4 premiers coureurs de chaque Classement « MG » 5 , 3 , 2 , 1 pts										
Drapeau jaune	Terre Plein, Chaussée rétrécie, Points Dangereux,(DG)									
Contacts	Organisation: VELO CLUB GUIPRY MESSAC : TEL 06 66 56 94 35 / 06 62 89 25 91						Mis à jour le 06/02/2017			

Liste des hôpitaux

- **Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes (CHU)**
2 r Henri Le Guilloux
35000 RENNES
02 99 28 43 21
- **Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU)**
Hôtel Dieu
2 r Hôtel Dieu
35000 RENNES
02 99 28 43 21
- **Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU)**
Hôpital Sud
16 bd Bulgarie
35200 RENNES
02 99 28 43 21
- **Polyclinique Sévigné**
Service d'Urgence
3 r Chêne Germain
35576 CESSON SEVIGNE CEDEX
02 99 25 52 49
- **Hôpital de Redon**
Service d'Urgence
8 Rue Étienne Gascon, 35600 Redon
02 99 71 71 71

Restauration

- **Hôtel Restaurant Le Carré d'As**
118 Avenue de la gare Messac
02 99 34 27 79
- **Restaurant La Minoterie**
Le Port 35480 Guipry-Messac
02 99 34 23 25
- **Restaurant La Table de Marysam**
59 avenue de la Gare, 35480 Guipry-Messac
02 99 34 61 30
- **Restaurant La Halte de Port de Roche**
11 Port de Roche, 35660 Langon
02 99 70 10 60

Quelques hébergements

Le gîte d'étape au port :

<http://www.tourisme-pays-redon.com/hebergements/HLOBRE035V50B55U/detail/guipry-messac/gite-d-etape-intercommunal>

<http://simessacguipry.blogspot.fr/p/tarifs.html>

La MFR :

<http://www.mfr-messac.fr/page-126-location.html>



RESTAURANT
CARRÉ D'AS
CAFE

**Café Hôtel
Restaurant
Terrasse
ombragée**

**118, av. de la Gare - 35480 MESSAC
02 99 34 27 79**



Le Gîte de Pélouaille en Guipry

station verte de vacances

Gîte de France référencé G7029, classement 4 épis

Salon de séjour



Cuisine équipée

Equipements

Tv, lecteur dvd, internet
lave linge, sèche linge,
lave vaisselle, four, micro ondes,
lits bébés, frigo/congélateur
accueil bébé.



3 chambres 6 pers.

(1 couple + 2 à 2 lits individuels)

Extérieurs

jardin paysagé (2000m2), barbecue,
salon de jardin, table de ping pong.

Tel : 02.99.34.63.01/06.50.42.05.67